

Chambre d'Assemblée



Publié par la société de Publication Conservatrice de Montreal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

N. PAGE Administrateur

PARFUMS PARFUMS

Il n'y a rien de si beau pour un présent de Noël ou du Jour de l'An qu'une belle bouteille de PARFUMS

J'ai le plus beau lot qui n'ait pas encore été apporté à Hull.....

R. A. HELMER Pharmacien

LA GOLDIE & McCULLOCH Co. Ld GALT, ONT. MANUFACTURIERS D COFFRES-FORTS. A epreuve du FEU et des VOLEURS

Aussi les "Engins Wheelock", les "Scies à l'usage des Moulins et de tous les travaux en bois." Machines, Chaudières pour Scieries. Poulies et toutes sortes de machineries pour scieries.

F. W. BINDON, Agent général. Office : 181 rue Sparks, Ottawa.

AVIS IMPORTANT

Ceux qui désirent se procurer des peintures garanties pures, pourront s'adresser à aucun des principaux marchands, tel que :

- F. BARRETTE, P. H. CHARRON, ANT. PARENT, O. CHANTIER, B. CARRIERE, D. CHARRON, M. J. LAVERDURE, A. LABELLE, J. MARTEL, P. DAoust, F. LAROCHE, F. ROUDEAU, Wrightville.

Demandez la mar: CARBE ROUGE. que du— MANUFACTURÉ PAR —

WM. HOWE, BLOC HOWE, OTTAWA.

DEVLIN, BRISSET & DEVLIN AVOCATS.

BUREAUX :—Bâtisse du bureau d'enregistrement, en face du Palais de Justice, rue Principale Hull.

Encouragez les Institutions Locales

Assurez votre vie dans 'LA CANADIENNE'

Compagnie d'Assurance sur la vie La seule Compagnie purement provinciale.

Primes hebdomadaires depuis 3 centins en montant. Enfants et adultes assurés. Ainsi que toute sorte de polices depuis \$1000 en montant.

AGENTS DEMANDÉS S'adresser au bureau de

C. V. GAUDET Assistant Surintendant. Au second étage du Bureau d'Enregistrement, Hull P. Q.

Heures de bureau,—de 8 à 9 a. m., et de 5 à 6 p. m.

CONSEIL DE VILLE DE HULL

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT D'OTTAWA.

SEANCE DU 25 JANVIER 1897.

UNE ASSEMBLÉE du Conseil de la cité de Hull, tenue conformément aux dispositions de l'acte 56 Victoria, Chapitre 52, section 29, à l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à dix heures de l'avant-midi, lundi le vingt-cinquième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à laquelle assemblée sont présents :— Le président de l'élection, D. Richer, au fauteuil. Son Honneur le Maire W. F. Scott et les échevins Helmer, Laurin, Ste-Marie, Fortin, Dupuis, Falardeau, Caron, Poirier, Raymond et Reinhardt, formant quorum du dit conseil.

Les avis de convocation accompagnés des certifications, sont dûment produits et déposés sur le bureau de ce conseil.

Les rapports suivants du président de l'élection sont soumis.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT D'OTTAWA

Au Conseil de la Cité de Hull.

Je, Damien Richer, président de l'élection, déclare et fait rapport :— Que le onzième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à dix heures de l'avant-midi, en vertu des pouvoirs à moi conférés par mon office, j'ai ouvert dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, en la cité de Hull, dans le district d'Ottawa, une assemblée publique telle que convoquée par l'avis ci-joint, aux fins de recevoir la mise en nomination des candidats à la charge de maires et d'échevins, pour représenter les différents quartiers de la cité de Hull, dans le conseil d'icelle, au nombre d'un pour chacun des dits quartiers. Que j'ai tenue la dite assemblée ouverte jusqu'à onze heures du dit jour, et que pendant cet intervalle, j'ai reçu et mis devant le public, en la manière ordinaire, les bulletins de nomination suivants, savoir :—Pour la Mairie, M. W. F. Scott, médecin, et pour échevins, dans le quartier No 1, M. R. W. Farley, Ecuier. Pour le quartier No 2, M. Joseph Ste-Marie, Bourgeois. Pour le quartier No 3, M. Joseph-Napoléon Fortin, Ecuier-Marchand. Pour le quartier No 3A, M. Ovide Falardeau. Pour le quartier No 4, M. M. Thomas Caron et Eustache Carrière, Marchand-Epicier. Pour le quartier No 5, M. M. Louis Raymond et James Walsh, Machiniste.

Et qu'à onze heures du dit jour, onze janvier 1897, M. W. F. Scott, sus-nommé, étant le seul nommé à la charge de Maire, j'ai déclaré, comme par les présentes je déclare le dit W. F. Scott dûment élu par acclamation Maire pour représenter la cité de Hull dans le conseil de la dite cité. M. R. W. Farley, sus-nommé pour le quartier No 1. Joseph Ste-Marie, sus-nommé pour le quartier No 2. Joseph Napoléon Fortin, sus-nommé pour le quartier No 3, et le quartier No 3A, Ovide Falardeau, sus-nommé, étant les seuls nommés pour les sus-dits quartiers, j'ai déclaré comme par les présentes je déclare les dits R. W. Farley, pour le quartier No 1. Joseph Ste-Marie, pour le quartier No 2. Joseph Napoléon Fortin, pour le quartier No 3, et Ovide Falardeau, pour le quartier No 3A, dûment élus par acclamation, échevins pour représenter les sus-dits quartiers, dans le conseil de la dite cité de Hull pour le prochain terme d'office : je déclare de plus que j'ai annoncé et ordonné qu'un poll serait tenu au temps et aux lieux indiqués à l'avis ci-joint, dans et pour les quartiers Nos. quatre et cinq, pour l'élection des candidats sus-nommés.

Donné en la cité de Hull, ce vingt-unième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

(Signé) D. RICHER, Président de l'Election.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT D'OTTAWA

Au Conseil de la Cité de Hull.

Je, Damien Richer, président de l'élection, fait rapport : Que conformément à la loi et à l'avis ci-contre, un poll a été tenu pour l'élection d'un échevin pour chacun des quartiers Nos. quatre et cinq, de la cité de Hull, le dix-huitième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, aux endroits indiqués au dit avis, et qu'après avoir reçu les rapports des officiers qui ont présidés aux bureaux de votation, dans les sus-dits quartiers, en présence de John F. Boulé, Téléphone Madore et George Labelle comme témoins, j'ai procédé en la manière ordinaire au dépouillement du scrutin, avec le résultat suivant :

- Pour échevin, quartier No 4—Thomas Caron, 67 votes. " " " " Eus. Carrière, 53 " " " " 5—L. Raymond, 45 " " " " J. Walsh, 26 "

En conséquence, j'ai déclaré et proclamé, comme je déclare par les présentes, dûment élus échevins de la cité de Hull sus-dite, pour le pro-

chain terme d'office, comme échevins, pour le quartier No 4. Thomas Caron, avec une majorité de quatorze votes, pour le quartier No 5. Louis Raymond, avec une majorité de dix-neuf votes.

Donné ce vingt-unième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

(Signé) D. RICHER, Président d'Election.

Sur l'invitation du président d'élection, Son Honneur le Maire Scott prend le fauteuil.

- 1. Proposé par l'échevin Laurin, secondé par l'échevin Ste-Marie : Que les rapports du président d'élection soient adoptés. Adopté. 2. Proposé par l'échevin Poirier, secondé par l'échevin Richer : Que ce conseil ajourne. Adopté.

LE HOMESTEAD

Nous nous faisons un devoir et un plaisir de publier les approbations que la loi de l'hon. M. Nantel rencontre parmi des personnes distinguées qui l'ordinaire ne partagent pas les opinions politiques du commissaire des terres de la couronne.

M. C. Baillargé, ingénieur de la cité de Québec, a adressé la lettre suivante à l'hon. G. A. Nantel, commissaire des terres de la Couronne :

Québec, 31 déc. 1896.

L'hon. M. Nantel, Ministre des terres de la Couronne, Province de Québec.

Monsieur, Je viens de lire votre œuvre oratoire du 22 courant, devant l'Assemblée législative de la province. On ne parle comme cela d'abondance de cœur que lorsqu'on est sous le coup de l'inspiration qui nous vient d'un thème humanitaire.

Le projet que vous avez conçu d'un Homestead chez soi, une habitation pour tous les désoeuvrés de bonne volonté ; un terrain assez vaste, sans être trop ; un avoir assez complet pour y gagner sa vie à la sueur de son front, et c'est ainsi que Dieu le veut, et la promulgué dès le commencement du monde, lorsque chassant nos premiers parents du paradis terrestre, il leur a enjoint, dans ces mémorables paroles du récit de Moïse, de pourvoir à leur subsistance future.

Cette œuvre toute paternelle et de la plus pure charité, M. le ministre, est le complément rêvé par moi dans ma brochure de 1895 sur Le Socialisme dont voici à preuve, un exemplaire que je vous prie de feuilleter ; la solution du grand problème social de venir en aide aux désoeuvrés et d'éliminer, en le faisant, toute nécessité, toute tendance par eux de devenir des anarchistes, des dynamitards, des brandons de discorde comme il y en a aujourd'hui tant de par le monde, qui menacent la sécurité des individus et des nations.

Je fais appel dans mon mémoire sur le communisme, à tous les pays, de pourvoir ainsi à sa sécurité future en éliminant de cette manière, les éléments révolutionnaires de la société, par une souscription annuelle à prélever sur tous les citoyens, d'après une échelle en rapport avec les moyens de chacun. C'est précisément ce que vous faites, mais d'une manière plus simple, plus pratique, plus expéditive, en associant à votre œuvre de bienfaisance la législation du pays ; car, de cette manière, chacun contribuera suivant ses moyens, son avoir, puisque l'on prendra dans une bourse commune ou chacun, par les impôts qu'il paye, les sommes qu'il contribue au soutien du gouver-

nement et de toutes les branches du service civil, fournira sans trop s'en apercevoir sa quote part de contribution à la réalisation d'une œuvre toute de philanthropie.

Et ce n'est, comme vous le dites, qu'à la condition que les effets du Homestead lui-même soient insaisissables pour dettes, le tout inaccessibles, ce n'est dis-je qu'à cette condition que le projet réussira et que sa mise à exécution demeurera permanente.

L'injustice que l'on craint à l'endroit des créanciers, n'existera que si les fournisseurs le veulent bien, en consentant à avancer aux récipiendaires des provisions et effets pour lesquels ils seraient impuissants à payer. Je veux dire que l'on peut, si on le veut, ne point s'endetter, en s'en tenant strictement à ce qu'on a le moyen de payer. Le Chinois vit de riz, l'Irlandais de patates, l'Ecossois de gruau ; le Canadien peut en faire autant s'il en a la volonté. Avec ces denrées et un peu de lard on ne meurt pas de faim.

Lorsque la récolte est bonne et lucrative, on se donne le luxe d'un pot au feu mieux fourni, et le fournisseur, si la ferme ne donne point, tout ce qu'il faut de lait, de foin, de viande et de légumes, saura ce qu'il peut risquer sans se ruiner à le faire. Il faut le dire, c'est la trop grande facilité, l'empressement même que met le marchand à vous faire prendre des effets, en trop grande quantité, peu utiles et loin d'être indispensables, qui créent et entretiennent l'indigence, le luxe au sein des familles et leur font courir le risque de n'en jamais être remboursés.

M. Nantel, Dieu bénisse votre œuvre et les autres nations ne seront pas lentes à en saisir l'importance sur vos traces. Toutes les nations se feront d'un commun accord et le grand problème social qui agite plus ou moins tous les peuples aura trouvé en vous sa plus heureuse, prompte et pratique solution.

C. BAILLARGÉ.

AVIS

La Compagnie du Chemin de fer du Pacifique fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, dans le but d'obtenir un bail confirmant l'acte de Convention ou marché qu'elle a fait le 16 mars dernier (1896) avec la compagnie électrique de Hull, tel que incorporée en premier lieu, lequel bail aura pour effet de louer cette partie de son chemin de fer, connue sous le nom de Branche d'Aylmer, à la dite compagnie électrique de Hull, pour une période de trente-cinq ans à raison de cinq mille piastres de loyer par année en sus d'autres clauses et conditions spécifiées au dit marché, et pour toutes autres fins en général.

CHARLES DRINKWATER Secrétaire Montréal, 17 décembre, 1896.

Bryson Graham & Co

SPECIALLEMENT

— POUR LES —

DAMES,

Nous faisons un effort spécial pour nous assurer les corsets de la meilleure coupe et les plus durables qui soient sur le marché.

NOUS VENDONS :

- Le corset Climax, pour 45c. Le corset Coriune pour 50c. Le corset D et A pour 75c. Le corset haut buste, pour 95c. Le corset à longue taille, " \$1.20 et les corsets de Fillettes pour \$1.50, 50c. et 65c.

Les prix pour ces corsets sont justes

Robes de Nuit

- Robes de nuit en flanelle shaker. Robes de nuit en flanelle shaker, de couleurs pour 75c. Robes de nuit avec garniture brodée de couleurs pour 95c. Robes de nuit avec garniture brodée blanche pour \$1.00. Robes de nuit garnies avec dentelle de couleurs pour \$1.20. Vêtements de nuit pour enfants, dans les grandeurs depuis 1 jusqu'à 6 pour 70c à 90c. Camisoles de dames pour 12, 15, 20, 35c. en montant jusqu'à \$1.00. Equestrian Lights très bonne marchandise seulement \$1.20. Sous vêtements (combinaison.) De la plus belle laine et de toutes grandeurs. Cache corsets, tabliers, chemises. Toute chose.

BRYSON,

&

COIN DES RUES...

Sparks et O'

Examinez les prix de nos marchandises.

P. I. BAZIN

(BANQUIER)

Agent d'Assurance et Courtier Général occupe spécialement de règlements d'affaires de faillites

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteurs et créanciers, pour effectuer les compromis.

S'occupe aussi d'administration et de règlements de successions et de placements d'argent, etc., etc

Adresse : 3 RUE ELGIN, 216 RUE PRINCIPALE Hull, P. Q.

DEMENAGEMENT

Mlle A. REMILLARD, modiste bien connue à Hull, désire annoncer à ses nombreuses pratiques et au public en général de Hull et des environs qu'elle a transporté son stock de modes pour chapeaux de dames et demoiselles du magasin de M. D. A. Décosse, au No 62, rue Principale, block Monk. Le stock a été augmenté de garnitures, rubans, plumes, formes, aigrettes, etc., etc. Chapeaux garnis et non garnis. Une visite est sollicitée.

Mlle A. REMILLARD, MODISTE No 62 rue Principale, Block Monk.

# LE SPECTATEUR

Journal bi-hebdomadaire.  
Publié par la Société de Publications  
Conservatrice de Montréal.

**ABONNEMENT**  
et Ottawa: Un an..... \$2 00  
Six mois..... 1 00  
Trois mois..... 0 50  
Six mois..... 2 00

ANNONCES—Mesure Nompereil  
Première insertion..... 10 cts. la ligne  
Insertions subséquentes..... 5 cts. la ligne  
Une fois la semaine..... 2 cts. la ligne

**N. PAGÉ,**  
Administrateur.

BUREAUX et ATELIERS,  
No 154 RUE PRINCIPALE,  
HULL QUE.  
VENDREDI 29 JANVIER 1897

## Les Démonstrations Conservatrices à Montréal

### Ce qu'en disent les Journaux

A ce propos, le *Pionnier* de Sherbrooke dit :

« M. Flynn a tout à gagner en se faisant mieux connaître de nos populations. Comme tous les hommes de grande valeur et de mérite réel, il a toujours dédaigné la réclame. Il s'est constamment borné à faire son devoir dans les sphères qui lui ont été assignées et, durant la dernière session, plusieurs de ses bons partisans ne le croiaient apte qu'à jouer un rôle secondaire. Appelé, par la force des circonstances à prendre le timon des affaires, il s'est en tout point élevé à la hauteur de la situation et il a prouvé qu'il possédait toutes les qualités d'un homme d'état vraiment supérieur. »

Tout les politiciens qui l'ont vu de près à l'œuvre, même ses adversaires, reconnaissent ses talents et surtout la droiture de ses intentions. Du moment que les électeurs auront l'occasion de l'apprécier sainement, ils ne maneront pas de lui accorder leurs suffrages. »

Le *Quotidien* de Lévis, augure beaucoup de bien de ces démonstrations :

« La démonstration dit-il, faite à l'hon. M. Flynn et à ses collègues du cabinet à Montréal, est un fait d'une importance qui ne peut échapper à personne. »

L'accueil, empreint d'un enthousiasme sincère, qui a été fait à nos ministres dans la métropole commerciale, démontre à l'évidence, la vivacité du parti conservateur et sa ferme détermination pour faire une lutte ardue et à outrance pendant les prochaines élections provinciales. »

De son côté, le *Courrier du Canada* dit :

« Le premier ministre de la province reçoit à Montréal, l'accueil le plus enthousiaste. Au banquet du maire Smith, il a été l'objet d'une ovation et au club Cartier, on l'a également fêté avec entrain. Durant son séjour dans la métropole, M. Flynn a manifesté le désir de visiter tous les clubs conservateurs. Aussitôt ceux-ci se sont mis à sa disposition et une journée a été fixée pour chacun. Le premier ministre prouve en cela qu'il veut faire connaissance avec tous les soldats qui désirent combattre sous sa direction. C'est une démarche habite de sa part et elle portera des fruits, n'en doutons pas. »

C'est peut-être pour cela que l'*Electeur-Soleil* s'en effraye et qu'il essaie de rapetisser le premier ministre en disant qu'il est à la recherche d'un prestige qui il n'a pas.

L'*Electeur-Soleil* sait bien le contraire. M. Flynn jouit dans notre monde politique d'un prestige considérable et qui s'accroît encore chaque jour. Il l'a démontré par son programme, et la popularité dont il jouit dans la province le démontre encore davantage.

Une délégation composée de huit employés de la compagnie canadienne de gravure Burland, a eu une entrevue mercredi matin, avec l'honorable M. Laurier.

La délégation était accompagnée de M. Belcourt, député de la ville.

Les ouvriers de la compagnie Burland ont demandé au gouvernement de les protéger au cas où le contrat de gravure serait accordé à la compagnie américaine. Le gouvernement a promis de prendre la cause en considération.

M. McDonell, rédacteur en chef du *Temps* d'Ottawa, qui était allé à Montréal à l'hôpital Victoria pour subir une opération, est parti pour New York, où il recevra un traitement à l'institut Pasteur.

## Le Palais de Justice et la Prison de Hull

Depuis quelque temps, nous voyons dans le journal *Le Temps* certains écrits relativement à la dette de la Cour et de la Prison de Hull. Nous regrettons de voir dans ces écrits que l'esprit de parti pousse trop souvent à l'ingratitude. Voici aussi succinctement possible les faits.

Dans la province de Québec, les palais de justice et les prisons dans les nouveaux districts sont construits par les districts, et les dépenses en sont payées au moyen de timbres sur les procédures judiciaires. Le Palais de justice et la prison d'Aylmer ont été construits en vertu de cette loi au coût de \$21,000.00 par le district d'Ottawa, composé des comtés d'Ottawa et Pontiac.

Lors de l'érection de chacun de ces comtés en district en 1881, la dette n'était pas diminuée, le revenu des timbres ayant servi jusqu'alors qu'à payer les intérêts.

En 1888 sous le régime Mercier, par acte du Parlement, le district de Pontiac fut exempté de la taxe sur les procédures judiciaires, laissant au district d'Ottawa seul, toute la dette de la Cour d'Aylmer.

Par le même acte, le transport du chef-lieu judiciaire du district d'Ottawa fut autorisé, à la charge par la cité de Hull de faire construire à ses frais un Palais de justice et une prison à Hull.

Le revenu des timbres sur procédures judiciaires dans le district d'Ottawa augmente chaque année, il était en 1895 de \$2600.00, complètement affecté au paiement de la dette de la Cour d'Aylmer. Cette dette lors de la dernière session était de près de \$17,000. L'intérêt sur cette dette à 4/100 étant de \$680.00, laisse une balance de \$1920.00 pour amortissement, et cette balance ira en augmentant, tant à cause de l'augmentation du revenu des timbres qu'à cause de la diminution du capital à payer.

L'acte de la dernière session en transportant à la cité de Hull le montant total du revenu des timbres, charge cette dernière de la dette au paiement de laquelle ce revenu était affecté. Il assure aussi aux débiteurs à 4/100 de la corporation, la garantie du gouvernement, et par là la vente à prime de ces débiteurs.

Cet acte n'est donc ni une oppression ni une honteuse spéculation des conservateurs comme le dit le journal le *Temps* du 27 janvier courant, puisque ces dettes avaient été auparavant imposées à la cité de Hull par le gouvernement libéral en 1888.

Le *Temps* veut faire du capital politique avec cette affaire, nous le prions néanmoins, dans l'intérêt de la vérité, d'examiner les lois qui ont été passées concernant le coût de ces édifices, il verra que le régime libéral en 1888 a accumulé sur le district d'Ottawa, et par là sur la cité de Hull le montant total de la dette d'Aylmer et celle de la Cour de Hull, sans lui donner aucune source de revenu et sans garantir son crédit, tandis que le gouvernement conservateur lui fournit des revenus pour l'acquitter, et même se porte garant de toute la dette.

Le *Temps* appuie surtout sur ce que la dette de l'ancien district est comprise dans les débiteurs de la cité de Hull, nous ne voyons pas quel mal ou quel danger il y a dans cela. Les revenus de la cour avaient été créés seulement pour l'abolition de la vieille dette de l'ancien district d'Ottawa, le Gouvernement à la dernière session, a créé les mêmes revenus pour l'acquisition de la nouvelle dette de la Cour et prison de Hull ; et de plus il garantit ces débiteurs, il s'en rend responsable, et par conséquent assume virtuellement la dette de Hull.

Le gouvernement Mercier a donc chargé la cité de Hull de la dette de tout l'ancien district d'Ottawa, tandis que le gouvernement Flynn a fourni le moyen à la cité de Hull de payer cette dette, il nous en débarasse enfin, et le *Temps* prétend que la population de Hull est très mécontente de cela. Allons donc : le *Temps* est mal avisé et mal renseigné, la population de Hull est plus intelligente qu'il pense.

## M. LE DP. DUHAMEL.

M. Duhamel, Régistrateur du comté d'Ottawa, contredit comme suit dans le *Temps* du 27, les entrefilets de ce journal à son égard, concernant son prétendu mécontentement de la division du comté pour les fins d'enregistrement.

Hull, le 27 janvier, 1897.

Monsieur le rédacteur du *Temps* d'Ottawa, Monsieur

Je viens de voir dans le journal du 20 et 21 janvier courant, que je suis fâché de ce que le gouvernement de Québec vient de m'enlever plus de la moitié de mes émoluments en subdivisant la division d'enregistrement d'Ottawa, et que par ressentiment, je menace de me présenter aux prochaines élections provinciales.

C'est aujourd'hui seulement que j'ai pris connaissance de ces remarques, et je m'empresse de les contredire.

Depuis que je suis régistrateur, à toutes les élections fédérales et provinciales, on m'a demandé de me présenter. — Malgré mon refus péremptoire, les rumeurs et les bruits de presse sont allés leur train.

C'est encore la même chose aujourd'hui ; mais vu les circonstances, ces rumeurs ont plus d'importance. Je déclare donc que je n'ai pas dit que je me présenterais, encore moins menacé de me présenter.

J'ai déploré, et c'est bien naturel, la diminution de mes revenus et l'amoin-drissement du bureau, mais puisque la partie basse du comté désirait un bureau pour elle, l'intérêt public doit passer avant l'intérêt personnel.

Notre obéissant serviteur,  
J. DUHAMEL,  
Régistrateur.

Nous savions que M. le docteur Duhamel n'est pas homme à renier son passé d'honnêteté et de convictions politiques à la légère ; mais nous savions aussi que le *Temps* fait flèche de tout bois, pour alimenter le courage de ses amis.

La contradiction des rumeurs auxquelles le *Temps* a donné publicité à deux reprises, concernant le docteur démontre que nous l'avions bien jugé. Le *Temps* et ses amis peuvent rentrer l'espérance de voir des hommes comme le docteur Duhamel, pour des motifs personnels, se ranger à l'ombre du parti libéral.

Cet incident démontre quelle foi il faut ajouter aux lires du *Temps*, quand il traite des affaires du parti conservateur.

## L'hon. M. Flynn et ses collègues au Club Chapeau

### BRILLANTE RECEPTION

#### Présentation de Bouquets

(Spécial à l'Avant Garde)

Montréal 26 — Une assemblée extraordinaire du club Chapeau a eu lieu hier soir en l'honneur de l'honorable premier ministre de la province et de ses collègues. Les salles somptueuses étaient remplies par l'élite de la société montréalaise.

Un grand nombre de dames assistaient à cette démonstration.

L'honorable premier ministre était accompagné des hon. Beaubien, Nantel, Leblanc et Royal, de MM. J. G. H. Bergeron, M. P., F. D. Monk, M. P., Quinn, M. P., F. Martineau, M. P., P. B. Mignault, président du club Cartier, J. Ad. Ouimet, président du club Morin, ainsi que des représentants des différents clubs 'ibéraux conservateurs de cette ville et des figures marquantes dans le monde politique et professionnel de la métropole. A leur entrée, un corps de musique rendit un de ses airs les plus enlevants.

MM. les ministres et députés présents ainsi que l'hon. Jos. Royal, furent nommés patrons du club.

M. H. Laporte, président du club, souhaita la bienvenue au premier ministre. Il expliqua que le but du club était dans le moment d'aider au parti conservateur à triompher dans les élections provinciales, et justifia le choix du nom de Chapeau qui est celui d'un homme qui, quoique retiré de la politique active a été dans le passé un des plus beaux ornements du parti conservateur.

Il ridiculisa la prétention que les

canadiens français ne devraient pas supporter M. Flynn, parce que son nom n'est pas français. Il demanda aux dames présentes de se servir de leur influence en faveur du gouvernement.

En s'avançant sur l'estrade l'hon. M. Flynn fut accueilli par un tonnerre d'applaudissements.

Un bouquet superbe lui fut alors présenté par une jolie petite demoiselle.

M. Flynn commença par exprimer son plaisir par un auditoire si nombreux et si choisi. Il fit un compliment aux dames et les félicita de l'intérêt qu'elles manifestent.

Il parla de nombreuses hérésies constitutionnelles de l'opposition, entre autres leur prétention que parce que c'était la dernière session, le parlement n'avait pas droit d'agir, et que c'était une législation moribonde.

Il annonça la devise du gouvernement *Amore et labore* et répéta qu'il ne voulait pas toucher aux morts. Il représenta sa politique comme essentiellement provinciale, une politique de défense et non de défi. Il accepte la responsabilité de ce qui a été fait par les administrations conservatrices qui l'on précédé.

Il repassa en quelques mots les travaux de la session, touchant sur les différentes mesures introduites par le gouvernement et expliqua spécialement la loi sur l'éducation.

Il dit que cette question est celle à laquelle le gouvernement tient le plus. Il s'agit d'encourager les instituteurs et les institutrices. Il promit qu'à contre échéance \$100,000 au lieu de \$50,000 serait ajoutées au fonds des écoles.

Il parla de l'avalanche de motions de non confiance présentées par l'opposition durant la dernière session, et démontra que s'il parait y avoir une augmentation de dépenses sous le gouvernement conservateur, c'est que la colonne des dépenses spéciales a été retranchée du budget. Il fit remarquer que l'adoption n'a pu trouver un seul petit scandale à jeter à la figure du gouvernement. Les membres de l'opposition cependant ne peuvent pas se passer de scandales, ils en ont trouvé parmi ceux qui leur sont propres, tels que les scandales Vallière, Charlebois, etc.

Il termina en conseillant aux clubs de travailler fort et ferme, et leur prît que s'ils agissent ainsi la victoire sera la plus éclatante que le parti conservateur a jamais remporté dans cette province.

Le premier ministre fut souvent interrompu par de vifs applaudissements.

Après le chant patriotique "O Canada, mon pays, mes amours," M. Bergeron, M. P., fut appelé à porter la parole. Un bouquet lui fut présenté au milieu des applaudissements.

Il exprima d'abord son hésitation à parler devant un auditoire aussi choisi.

Il parla en termes élogieux des différents membres de l'administration et de leurs œuvres. Il conseilla la publicité par la presse et sur les hustings par toute la province. Il dit que le parti libéral dans la province, pas plus qu'à Ottawa, n'a pas d'autre politique que celle de critiquer. Leur seule politique est d'appeler le gouvernement un parti de taxeux.

Il exprima l'espoir que la province, le jour de la votation, ferait son devoir.

L'hon. M. Beaubien prit ensuite la parole. Il dit que la présence des dames en si grand nombre est un bon signe de succès pour le gouvernement.

Il parla de la loi de l'éducation, et remercia le premier ministre de lui avoir permis de consacrer un si fort montant aux écoles agricoles, pour l'instruction des jeunes gens et des jeunes filles.

Il exprime l'espérance que les jeunes gens conserveront le souvenir du passé et travailleront pour le bien du pays ou, ce qui veut dire la même chose, pour le parti conservateur. Il expliqua la colonne des dépenses spéciales inventées pour couvrir des déficits. Il déclare que le gouvernement du jour a plus dépensé d'argent pour l'agriculture et la colonisation plus qu'aucun gouvernement précédent.

Il donna quelques statistiques qui

prouvent d'une manière concluante, que la province fait des progrès considérables, et promet d'être bientôt à la tête de la confédération.

L'hon. M. Nantel dit qu'il reconnaît la vitalité qui existe dans le grand parti libéral conservateur qui a fait le pays. Il fait bon d'être conservateur et d'assister à des réunions de clubs qui prntent les noms des grands chefs conservateurs. Avec ces roms et les œuvres qui s'y rattachent et aussi avec le concours assuré des dames, la victoire est certaine.

Il expliqua sa loi du *Homestead* et donna des avis au sujet de la révision des listes.

M. F. D. Monk, député fédéral de Jacques Cartier, dit qu'il remplit un devoir bien agréable en remerciant le président et les membres de la belle réception de ce soir. Il attribue la défaite du parti conservateur au fédéral à l'absence de ces clubs. Il félicite le gouvernement provincial des bons résultats et déclare que son programme mérite toute la confiance du peuple. Il demande à ses auditeurs de supporter le gouvernement Flynn.

Cette soirée a été encore un grand succès pour les ministres.

## Lequel choisiriez-vous ?

Voyons si je puis m'exprimer assez clairement pour faire comprendre ce que j'ai à vous dire aujourd'hui ; car à quoi bon écrire quoique ce soit, à moins d'être compris ?

Voici une belle maison à cinq étages sans compter le sous sol. Supposons maintenant que le propriétaire de cet immeuble vous offre le privilège d'habiter soit le cinquième étage ou le sous sol. Lequel des deux logements choisiriez-vous ? Votre choix est-il fait ? Oui, Très bien. Attendez un moment avant de me répondre. Juste le temps de parcourir une lettre que nous a adressée Mr Simpson.

"Au printemps de l'année 1891," dit-il, "je commençai à me sentir faible et languissant, mais je ne pouvais m'expliquer ce que j'avais. Je me sentais lourd et fatigué. J'étais découragé sans vivacité et sans énergie. Je souffrais de la migraine et j'avais de fréquentes expectorations d'un flegme visqueux. Je perdis l'appétit et le peu de nourriture que je prenais me faisait souffrir jusqu'à ce que je l'eusse rendu, et alors je me sentais d'une excessive faiblesse causée par les efforts que j'avais faits pour vomir. Comme le mal empirait je ressentis bientôt des palpitations. Le cœur me battait si fort que je pouvais à peine respirer.

"Je toux sèche et courte s'empara de moi et ses fréquents accès me laissaient le visage couvert de sueur. La nuit j'étais sujet au cauchemar et le matin je me levais plus fatigué que je ne l'étais autrefois après une journée d'un travail pénible. Après deux ou trois mois de souffrances je devins excessivement nerveux et agité. Le moindre bruit ou le moindre son me devenait intolérable. S'avais des idées noires et m'attendais à toutes sortes de malheurs. Je n'avais aucun désir pour la société, préférant le silence et la solitude. J'étais si faible que je pouvais à peine me trainer, encore fallait-il m'arrêter de temps en temps pour me reposer.

"J'avais les yeux enfoncés, et j'étais si faible et si amaigri que je désespérais de jamais me remettre. En réalité j'avais atteint un tel degré de découragement que souvent je souhaitais la mort. Ce triste état continua pendant huit mois, et tout ce temps là il me fut impossible de me livrer au moindre travail. J'eus les soins d'un médecin, mais ses médicaments n'eurent aucun effet sur moi.

"En décembre 1891, je me décidai à faire usage du Sirop de la Mère Seigel, qui avait, cinq ans auparavant, guéri ma femme d'une extrême faiblesse ainsi que de la dyspepsie ou indigestion chronique. Je commençai donc à en prendre, et au bout d'une semaine je ressentis un grand soulagement. Je retrouvai l'appétit, et ce que je mangeais ne me faisait plus souffrir et me rendait les forces. En continuant mon traitement j'allai de mieux en mieux et peu à peu mon état nerveux disparut pour faire place à la force de reprendre mes occupations d'autrefois. Comme preuve que je suis bien guéri je dois dire que depuis cette époque là je n'ai pas perdu un seul jour de travail. (Signé) William Simpson, Crosby, près Maryport, Cumberland (Angleterre), le 10 octobre 1894."

Voyons maintenant votre réponse. Entre le sous sol et le cinquième étage vous choisiriez ce dernier, tout naturellement. Le corps humain ressemble à une maison de plusieurs étages, dont le plus élevé est le meilleur. Lorsque nous sommes en bonne santé nous vivons à haut. Mais lorsque la dys-

pepsie s'empare de nous (comme elle l'avait fait de Mr. Simpson) nous nous installons au sous sol. Lorsque le Sirop curatif de la Mère Seigel nous a débarrassés de notre mal nous remontons à notre étage supérieur. Comprenez vous maintenant la comparaison ? Pour empêcher le mal il faut vous y prendre à temps en vous servant du remède qui a guéri notre correspondant. Alors, vous vivrez là où il y a la lumière du jour et l'air frais.

## AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de  
WILFRID FORTIER, Buckingham,  
Failli

Les soussignés vendront à l'encan public chez Marcotte Frères, No. 69 rue St Jacques, Montréal,  
MERCREDI le 3 JANVIER, 1897  
à 11.30 heures A. M.

L'actif mobilier suivant consistant en un fond de commerce comme suit :

Épicerie, liqueurs, cigares etc. \$753.66  
Roulant—mobilier du magasin 75.00

\$828.66

Dettes de livres, billets recevables, jugements d'après liste ..... \$1054.26

Pour autres informations s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT  
Curateurs  
1709, rue Notre Dame, Montréal  
MARCOTTES FRERES  
Encanteurs

## Succession de feu Délima Dubien

AVIS est donné que Joseph Turcot, tuteur d'Aldric Turcot, son fils mineur né de son mariage avec Lucie Turcot, a été, par ordonnance judiciaire, dûment autorisé à accepter pour le dit mineur, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Dame Délima Dubien, veuve en premières noces de François Turcot et mariée en secondes noccs à Honoré Bertrand qui lui survit.

En conséquence, toutes personnes, créancières ou débitrices de la dite succession, devront à l'avenir régler avec le dit Joseph Turcot, de L'Ange Gardien, cultivateur.

T. J. O. GRONDIN,  
Député Protonotaire,  
Cour Supérieure

## AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'il sera fait application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, par la compagnie Electrique de Hull pour la confirmation d'un acte d'accord (agreement) fait entre la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la compagnie Electrique de Hull, en date du 16ème jour de mars 1896, par lequel la dite compagnie du chemin de fer du Pacifique a prétendu louer à la compagnie Electrique de Hull cette partie de chemin connu comme Branche d'Aylmer du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour un terme de trente ans, d'après des clauses et conditions mentionnées au dit marché (agreement) et aussi pour obtenir l'autorisation de faire avec la dite compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique toute acte d'acquisition de la dite Branche d'Aylmer et que tout actes à cette fin par la dite compagnie Electrique de Hull soient déclarés être des actes pour l'avantage général du Canada, aussi, pour obtenir le droit de construire, d'étendre, établir, ouvrir et maintenir son chemin sur et au près du pont Union et dans les environs, sous les travaux Publics, les ponts et les rues à proximité d'icelui dans et à travers la cité d'Ottawa aux stations de la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique, la Compagnie du Chemin de fer Canada Atlantique et celle de la Compagnie du Chemin de fer Parry Sound aussi et avec pouvoir de passer dans et à travers les rues de la dite cité d'Ottawa pour arriver aux endroits ci dessus mentionnés, le long et à travers les lignes du Chemin de fer de la Compagnie Electrique d'Ottawa qui se trouvent entre le pont Union et le terminus de la Compagnie du Chemin de fer de la Compagnie Electrique de Hull, et sur les dits ponts, travaux publics et rues, vu sur aucun d'iceux, d'après les termes et conditions à elle prescrites par le Gouverneur en conseil, aussi avec pouvoir d'exproprier les terrains nécessaires à la dite compagnie, et pour toutes autres fins en général.

Daté à Hull, ce 14ème jour de janvier, 1897.

HENRY AYLEN,  
Procureur des Réquérants.

Wanted—An inventor who can think of a simple way of making a patent for a new invention. You can get a patent for your invention. Write to JOHN WEDDIE, 212 St. Patrick Street, Washington, D. C. for the \$1.00 price of our book of two hundred inventions wanted.

# 20

## POUR CENT DE REDUCTION

D'ici au 10 Janvier 1897

DANS LES...  
MONTRES,  
BIJOUTERIES,  
ARGENTERIES.

Une belle montre en argent pour \$4.

Une magnifique montre en or solide seulement \$22.

C'est la vente la meilleure marché qui ne se soit jamais faite à Hull et à Ottawa.

Venez voir nos marchandises et les prix avant d'aller ailleurs.

## A. Couture

Horloger et Bijoutier  
RUE PRINCIPALE,  
HULL

### Rappelé à Québec auprès de sa fille mourante

L'honorable M. Flynn a reçu, à Montréal, un télégramme de madame Flynn lui annonçant la maladie grave de sa fille cadette et le priant de retourner en toute hâte à Québec. Cette nouvelle a profondément affecté l'honorable ministre, à qui la mort a ravi une autre de ses filles l'automne dernier.

M. Flynn devait être l'objet d'une réception mardi après midi au Mont St Louis; les élèves de cette institution lui avaient préparé une adresse, mais cet événement pénible l'a forcé de partir pour Québec à trois heures.

L'honorable premier ministre se trouve en même temps contrainct de discontinuer la visite des clubs qu'il a commencée avec tant de succès depuis quelques jours, et il ignore quand il pourra être de retour à Montréal. Il devait parler le soir aux clubs conservateurs anglais, et au club Taché. Les nombreux amis de M. Flynn sont très affectés du malheur qui le frappe et forment des vœux pour le rétablissement aussi prompt que possible de son enfant.

### TROP TARD

Mlle FLYNN EXPIRE AVANT L'ARRIVÉE DE SON PÈRE

L'honorable M. Flynn, appelé, mercredi après midi à Québec auprès d'une de ses filles qui était mourante, n'est arrivé que pour assister au deuil de sa famille. Le premier ministre n'avait pas encore pris le train de 3.30 heures que Mlle Flynn expirait. Déjà elle souffrait depuis longtemps de la maladie impitoyable qui l'emporta, et à maintes reprises les médecins avaient cru à un dénouement fatal; cependant M. Flynn qui se dévoue corps et âme aux intérêts de la province, avait quitté le chevet de son enfant bien-aimée pour venir préparer à Montréal la campagne électorale qui doit être engagée dans quelques semaines. Le malheur qui le frappe dans l'occasion est d'autant plus douloureux qu'il a récemment perdu une autre de ses filles qu'il affectionnait de tout cœur.

Le premier ministre à toutes les sympathies du public. C'est une dure épreuve que la Providence lui envoie au milieu des nombreuses occupations auxquelles le condamnent ses nombreuses occupations d'homme d'Etat.

La nouvelle de la mort de Mlle Flynn est arrivée à Montréal mercredi dans une dépêche adressée à l'hon. M. Atwater, et qui est ainsi conçue :

Québec, 27 janv. 1897.

M. Flynn est arrivé. Sa fille est morte à 3 hrs, cette après midi.

(Signé) COTE.

Mlle Flynn était âgée de 14 ans.

### UN TRÉSOR

Si vous toussiez, prenez du BAUME RHUMAL, il guérit quand les autres remèdes n'apportent aucun soulagement. C'est un vrai trésor pour ceux qui l'emploient. En vente partout.

## COMPAGNIE DES CHARS ELECTRIQUES D'OTTAWA

Près de cinq millions de passagers transportés en 1896

### UNE ANNEE DE PROFIT

La réunion annuelle générale de la compagnie des chars électriques d'Ottawa a eu lieu mardi après midi, au bureau de la compagnie, rue Albert. M. J. W. McRae, président était au fauteuil.

Étaient aussi présents MM. P. Whelan, Wm Scott, John Manuel, John Grist, Henry Grist, H. Robillard, D. Murphy, W. P. Anderson, W. H. Blackader, Thos. Workman, Redmond Quain, T. Ahearn, W. Y. Soper.

Le rapport annuel des directeurs, lu par le secrétaire trésorier, M. J. D. Fraser, démontre que les affaires, durant l'année 1896, ont été les plus considérables de l'histoire de la compagnie, les recettes brutes étant de \$212,105.85, et le profit net de \$37,745.61. Quatre dividendes trimestriels de deux par cent chacun ont été payés.

Le crédit au compte des profits et pertes se monte à \$60,369.66. Durant l'année 4,583,235 passagers ont été transportés.

Le rapport mentionne la finition du pont de la compagnie, depuis le terminus du pont Union à Hull, par lequel les bagages et les passagers, entre le chemin d'Ottawa et celui de Hull, sont transférés convenablement. Il y est aussi fait mention du fait que le miage de la voie et le service dans Ottawa, dépassent les besoins présents de la ville—le service étant double de celui demandé par le contrat de la compagnie avec la corporation, et dépasse per capita celui de toute autre ville de Canada.

L'adoption du rapport a été proposée par M. D. Murphy, appuyé par M. John Manuel, les directeurs étant félicités du rapport si favorable.

Une motion proposée par le colonel Anderson, appuyée par M. W. H. Blackadar, transmettant les remerciements des actionnaires aux présidents, directeurs et officiers, a été adoptée.

Le comité des directeurs a été formé des mêmes membres comme suit : J. W. McRae, G. P. Brophy, William Scott, T. Ahearn, Thomas Workman, Peter Whelan, Warren Y. Soper.

M. Redmond Quain a été de nouveau élu auditeur.

### INTERESSANTE QUESTION DE LOI

La loi du Vermont est-elle loi au Canada.—Le Conseil Privé aura à se prononcer.

Le procès Eddy Bessey et Bessey Eddy sont au nombre de six, dont quatre causes principales et deux causes incidentes, découlant de deux des quatre premières.

Jugement ayant été rendu sur toute la ligne en faveur de Mme Bessey, M. Eddy a donné instruction à ses avocats d'en appeler à cette première décision. En conséquence, MM. Rochon et Champagne vont commencer dans quelques semaines à faire imprimer les factums qui sont démesurément longs. Il n'est pas probable que ces causes soient portées avant huit ou neuf mois devant le tribunal d'appel. De là, elles seront inmanquablement portées au conseil privé d'Angleterre.

Les juristes sont également divisés sur la question de savoir si la loi du pays où un mariage a été contracté, doit être loi dans tous les pays où les époux peuvent aller habiter par la suite.

M. le juge Gill a opté pour le sens affirmatif de la question et a donné gain de cause à Mlle Eddy. Or Mlle Eddy héritait de sa mère qui avait été avatagée par M. Eddy dans l'Etat du Vermont. Les époux Eddy possédaient peu de chose avant de venir en Canada et ce n'est que longtemps après s'être établis à Hull, que le grand industriel d'aujourd'hui devint acquéreur d'un château et subséquemment de biens fonds considérables.

La question en appel est celle-ci : M. Eddy avait avatagé son épouse lorsqu'il habitait le Vermont; mais il était pauvre alors. Plus tard, en Canada, il devint très riche. Le douaire original devait lui s'étendre de tous les biens amassés en Canada?

Les uns disent, comme M. le juge Gill, que la femme ne peut pas être placée subséquemment à son mariage et dans quelque pays qu'elle aille habiter, dans une position inférieure à celle que lui crée la loi du pays où elle s'est mariée.

La loi de la province de Québec dit toutefois que le mari ne peut pas avoir sa femme après son mariage et, se basant sur cette loi et sur la prétention que la loi du Vermont ne peut pas être loi en pays britannique et sur d'autres considérations secondaires, MM. Rochon et Champagne allèguent que M. Eddy doit rester dans la possession des biens qu'il a amassés ici, d'où l'appel du jugement en première instance.

## LA FÊTE DE LA REINE

Une Adresse Nationale

Un projet est à l'étude en ce moment à Ottawa, et sous sérieuse considération de présenter à Sa Majesté la Reine Victoria une adresse de félicitations et un témoignage de respectueuse affection à l'occasion de l'anniversaire de diamant de son règne.

Le projet comporte une action combinée de tous les maires des principales villes du Canada, constituant un comité exécutif à la tête duquel sera M. Son Excellence le Gouverneur Général. Il est également proposé que l'on forme des comités de district comprenant les autorités municipales de chaque ville, sous la présidence du maire.

Le nom de l'honorable W. S. Fielding, ministre des finances, a été mis en avant comme trésorier honoraire du fonds à souscrire pour offrir un cadeau commémoratif.

Selon toutes probabilités, le Gouverneur Général va être prié de convoquer à brève échéance, à Ottawa, un comité chargé de discuter la question.

### Chronique - Judiciaire

—MM. Rochon et Champagne ont produit mercredi matin les inscriptions dans les causes de Eddy Bessey qui seront portées en cour d'appel et les cautionnements requis par la loi ont été fournis par le Dr Graham et M. Ferd. Barrette, marchand de Hull.

—MM. Ed. Leduc, Nicolas Chéné, H. N. Raby, Bourgeois et Giroux de St André Avellin, sont les pétitionnaires dans une poursuite en contestation d'élection intentée contre MM. Buck et Périllard, récemment élus conseillers pour cette municipalité. Aux termes de la loi, le bureau de scrutin ne devait rester que deux jours ouvert, mais il est resté trois jours ainsi à la fin du deuxième jour, les adversaires de MM. Buck et Périllard avaient la majorité, mais ce n'est qu'à la fin de la troisième journée que ces messieurs furent déclarés élus.

Les allégations de la poursuite sont que la poli est resté ouvert tout un jour illégalement, que des électeurs sans qualifications ont voté et que MM. Giroux et Bourgeois sont également élus. M. J. A. N. McKay occupe pour la poursuite et probablement MM. Rochon et Champagne, pour la défense. Cette cause s'instruira en cour de Circuit, à Papineauville, le 5 février prochain.

—On procède actuellement en cour supérieure dans la cause de A. Buchard vs la compagnie Matthews de Hull. Le plaignant réclame \$4,000 de dommages intérêts parce qu'il a été victime d'un accident en travaillant dans l'établissement de la compagnie. Plusieurs témoins ont été entendus mercredi. M. Talbot est l'avocat du plaignant et M. McConnell celui de la compagnie.

### C'EST VRAI

Vous guérissez le rhume le plus opiniâtre en faisant usage du BAUME RHUMAL. Il soulage instantanément et guérit rapidement. 25 cts par tout.

## Notes de Hull

—La pétition en invalidation de l'élection de M. Poupore, à Pontiac a été renvoyée.

—M. J. B. Laflamme, entrepreneur de Morrisburg, est en visite dans sa famille à Hull et Aylmer.

—Mercredi soir, le feu a consumé pour au delà de \$50,000 valant de propriétés et marchandises à la Pointe Gatineau.

—M. l'abbé Sauvé, de l'évêché de Valleyfield, était l'hôte hier, de M. le curé I. Champagne, de la Pointe à Gatineau.

—Nous regrettons d'apprendre que Sa Grandeur Mgr l'archevêque Duhauteil est encore retenu à sa chambre par la maladie.

—L'assemblée du conseil de ville, lundi, on discutera la question de soumettre un règlement au peuple pour prélever \$73,000 d'obligations en rapport avec le palais de justice et la prison et conformément au bill passé par la législature.

—Nous publierons dans notre prochain numéro, le compte rendu de la belle démonstration faite en l'honneur de M. l'évêché Gareau, à sa résidence hier soir, à l'occasion de son 48ème anniversaire.

—Le club de raquettes E. B. Eddy fera une grande mascarade demain soir au patinoir Central. Il y aura jeu de pièces pyrotechniques de la plus grande variété. Procession par les rues avant l'arrivée au patinoir.

—Les travaux pour la construction de la traverse élevée et des chevalets pour permettre le passage des tramways électriques au dessus de la voie du Pacifique près du pont des Chaudières ont été adjugés à M. Louis Lachance. Les tréteaux auront 500 pieds de longueur et une hauteur moyenne de dix pieds. La traverse élevée sera en fer.

—M. Paul Boyer, hôtelier de St André Avellin, est à l'hôtel Gronlin. Il conduisait jusqu'ici, les malles entre Papineauville, St André Avellin, Hartwell, Namur, etc. Mais il a reçu avis que son contrat expirait sous peu et qu'à l'avenir il serait fait deux services de malles au lieu d'un comme par le passé. M. Boyer est donc ici pour s'occuper de ses intérêts auprès des ministres.

—Lundi soir, 150 membres de l'Union St Joseph ont agréablement surpris leur président, M. Berthiaume, en lui présentant comme marque d'estime et de reconnaissance une magnifique adresse contenant \$75 en argent. M. Berthiaume est président de cette société depuis six ans et ses amis ont voulu lui être reconnaissants pour les services qu'il a rendus. La présentation a eu lieu à la salle St Joseph et l'adresse a été lue par M. Jos. Séguin, secrétaire de la société.

M. Berthiaume, quoique pris à l'improviste, a su répondre en termes très appropriés à cette marque d'estime et a invité ses amis à s'amuser chez lui.

### AVIS IMPORTANT

La maison Dr Ed. Morin & Cie vient de faire paraître un nouveau recueil de médecines et de recettes à l'usage des familles. Ce recueil contient plus de 30 recettes culinaires ou autres toutes fort utiles pour les ménagères ou mères de familles.

Nous adresserons une copie de ce livret à toute personne qui nous fera parvenir un timbre d'un centin pour frais de port.

### AVIS

AVIS est par la présente donnée, que la première assemblée générale annuelle des actionnaires de la "Hull Lumber Company," (Limited) aura lieu au bureau principal de la dite Compagnie, en la cité de Hull, VENDREDI, le CINQUIÈME jour de FEVRIER prochain, A. D. 1897, à DEUX heures de l'après midi, pour l'élection des officiers et directeurs et la transaction des affaires générales de la Compagnie.

(Signé) CHARLES E. READ, Directeur Gérant.

### VIN MORIN

A la Créosote et aux Hypophosphites

Préparation qui guérit la toux, bronchite, asthme, catarrhe, consommation et faiblesse. Souffrez vous de pneumonie? Prenez le vin Morin. Souffrez vous d'inflammation des poumons? Prenez le vin Morin. Souffrez vous de pleurésie? Prenez le vin Morin. Souffrez vous du manque d'appétit? Prenez le vin Morin. Souffrez vous de mauvaise digestion? Prenez le vin Morin. Souffrez vous enfin de quelques unes des maladies du poumon ou des voies respiratoires? Prenez encore et prenez toujours le vin Morin, il vous soulagera à l'instant et vous guérira promptement. En vente partout.

### AVIS

AVIS est par la présente donné que l'assemblée générale et annuelle de la Compagnie E. B. Eddy, limitée, (The E. B. Eddy Co. (Limited), aura lieu au bureau principal de la dite compagnie, en la cité de Hull, Canada, MERCREDI, le 3 MARS, 1897, à deux heures et trente minutes de l'après midi, pour l'élection du bureau des directeurs pour l'année courante, et la transaction générale des affaires.

W. H. ROWLEY, Secrétaire Trésorier.

Hull, Canada, 21 janvier, 1897.

### AVIS

La Compagnie Electrique d'Ottawa

Agence pour Hull, No 101 rue Main Résidence privée, Ottawa House, rue Church, Hull. ETABLIE A HULL depuis 10 ANS. SYSTEME PERFECTIONNÉ.—Les commandes adressées au bureau de Hull ou au bureau principal à Ottawa recevront notre meilleure attention. M. DE REPENTIGNY. A. A. DION, Agent. Surt. Général. Ottawa, 25 Novembre 1896.

## La Vigueur des Cheveux d'AYER



### Croissance des Cheveux

"Il y a huit ans, j'ai eu la variole et ai perdu tous mes cheveux qui auparavant étaient très abondants. J'ai essayé une quantité de préparations, mais sans aucun résultat avantageux; c'est alors que j'ai commencé à craindre que je resterais tout à fait chauve. Il y a six mois environ, mon mari a apporté à la maison une bouteille de la Vigueur des Cheveux d'Ayer et j'en ai fait usage immédiatement. En peu de temps de nouveaux cheveux commencent à paraître et tout me fait espérer maintenant une prompte reprise de mes cheveux comme ils étaient avant ma maladie."—Mrs. A. WEBER, Polynia St., New Orleans, La.

## La Vigueur DES CHEVEUX d'AYER

Preparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U. S. A. Les Pilules d'Ayer guérissent les Migraines.

### Un volume de \$1.00 pour 10 CTS.

Magnifique Roman de Pierre Maël, venant de paraître à Paris, et que nous offrons à nos lecteurs en com-mencant la quatrième année de l'existence de "La Bonne Littérature Française."

### POISON MYSTERIEUX

De PIERRE MAEL. Ecrivain renommé dont le beau talent, plein de respect pour les lecteurs s'est affirmé dans des œuvres connues et toujours aimées du public, viz. "Follement Aimé," "Souffrance et Bonheur," etc., etc., tous romans palpitants et sensationnels.

Le Poison Mystérieux, paru dans le numéro de Janvier 1897, de LA BONNE LITTÉRATURE FRANÇAISE, Drame émouvant et secouant les fibres les plus intimes de notre être. Scènes tragiques suivies de passages calmes et tranquilles qui vous calment et vous reposent le cœur. Tout dans ce chef-d'œuvre vous porte à admirer le talent descriptif de l'écrivain.

### No. 37.

Avec ce numéro de 144 pages, LA BONNE LITTÉRATURE FRANÇAISE, commence sa quatrième année. Tout le monde, et particulièrement ceux qui connaissent la valeur de notre publication, s'empresseront de se procurer de nouveaux volumes, et avoir la collection entière en s'y abonnant.

Abonnement d'essai, trois mois — 25 cts.

Nous remercions le public intelligent et lecteur, de son bienveillant encouragement dans le passé, et nous lui promettons de continuer à faire tous nos efforts pour lui plaire à l'avenir.

### LE POISON MYSTERIEUX

En vente à 10 cts. Chez les Editeurs

### Leprohon & Leprohon

25 rue St Gabriel, Montréal. Qui l'envoient franco à toute personne, sur réception de la somme de l'acompanée de 10 cts en argent ou en timbres poste canadiens ou américains.

—M. Frs Gavard de la rue St Henri Petite Ferme, Hull, qui est reconnu comme le plus heureux des fabricants de vins désire annoncer au public de Hull et des environs la vente de ses vins à prix très réduits pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An. Le vin de 1896 est excellent et ne se vend que 60 cts le gallon. Le vieux vin de l'an dernier à 90 cts le gallon. Pris à la cave 60 cts. et 90 cts. Cette réduction est faite dans le but de faire connaître la qualité de ses vins exquis. Adressez vos commandes à FR. GAVARD, No 16 rue St Henri, Hull.

## Le Ventilateur EOLIEN



Appareil le plus efficace pour ventilation parfaite des...  
Bâtiments Publics, Ecoles, Manufactures, Eglises, Maisons d'Education, Résidences, Ecoles, Cabinets d'aisance, Etc., Etc.

Il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'air chaud à l'intérieur de ce ventilateur établit un courant d'air continu et, après toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc. Le Ventilateur Eolien est hautement recommandé par les principaux architectes, et en usage dans un nombre considérable d'écoles et de maisons d'éducation.

### FAITS EN PLUSIEURS GRANDEURS LESSARD & HARRIS

Entrepreneurs Plombiers — Couvresseurs et poseurs d'appareils de chauffage 421 1/2 RUE CRAIG, Montréal

### Que, que endroits on le ventilateur Eolien est en usage

- SANCTUARY PEUPLE... 4 de 24 p.
- BOURS DE LA PROVIDENCE... 18 de 24 p.
- COLLEGE DE PHILOSOPHIE... 3 de 22 p.
- STUBS DE LA MISERICORDIE... 1 de 12 p.
- D. MOSK... 1 de 20 p.
- ROND A PATINER Valéville 3 assortis
- C. J. VIAU... 9 assortis
- R. J. VIAU... 1 de 4 p.
- PRÉFÈRE DE ST. L. 1 de 6 p.
- H. V. MEREDITH... 1 de 12 p.
- SCURS DE GONG. N. D... 10 assortis
- ECOLE ST. JOSEPH... 1 de 20 p.
- H. LAPORTE... 1 de 6 p.
- UNIVERSITÉ LAVAL... 7 assortis
- SUCCESSION CHERRIER... 4 assortis
- Salle d'exercice militai Mont 5 de 48 p.

### CHEMIN DE FER OTTAWA & GATINEAU

A partir du 5 Octobre 1896, les trains circuleront comme suit :  
No 1 Ex—Dr Hull à 5.44 p.m.  
Arr Gracefield à 8.  
No 2 Ex—Dr Gracefield à 5.50.  
Arr Hull à 8.  
Billets en vente chez J. N. rue Main et à la gare du P. Canadien.

P. W. RESSEY, Surintendant

### DEMANDE DES VENDEURS

pour avancer notre ligne de commerce. Des hommes l'expérience pour nous représenter dans la vente de nos articles de pépiniéristes. Le choix est spécialement dans notre contrôle. Plus haut salaire en commission payés. Emploi constant durant toute l'année. Echantillons gratuits; territoire exclusif, pas nécessaire d'être expérimenté; gros salaire assuré aux travailleurs; avantages spéciaux aux commenceurs. Ecrivez de suite pour plus amples détails à la

### ALLEN NURSERY Co.

ROCHESTER, N.-Y.

### A VENDRE

Terrain considérable en jardinage, situé dans le Sud-est de la Floride. AGENTS demandés pour ventes de bois. S'adresser de suite

### FLORIDA GARDEN LAND CO.

ROCHESTER, N.-Y.

### URGEL ARCHAMBAULT, MÉDECIN CHIRURGIEN

Gradné "Cum Laude" de l'Université Laval de Québec. Coin des rues Brewery et Wright, Hull. Ancienne résidence du Dr L. G. Routhier.

# PROVINCE DE QUEBEC

## MUNICIPALITE DU COMTE D'OTTAWA

### AVIS

JE DONNE par les présentes, avis public, que les terrains ci-après mentionnés seront vendus par encan public, dans la salle publique de la cité de Hull, JEUDI, le QUATRIEME jour de MARS prochain, à DIX heures de l'avant midi, pour les taxes municipales et scolaires et autres charges dues aux municipalités ci-après nommées, sur les divers lots de terre plus bas désignés, à moins qu'elles ne soient payées, avec les frais, avant la vente.

Municipalité scolaire de Wakefield.				
Noms.	Description des terrains	Rang	Etendue	Montant
Succession de Thos Rogers	No. 13b. No. 12b.	6 4	200	10 10
Municipalité du canton de Kensington.				
Mich Boyle	Nos. 37, 38	3		11 58
Municipalité du canton d'Aumond.				
Isid Jette	No. 3	3	100	8 38
David Simard	Nos. 16, 17	1	200	25 51
Sur les lots Nos. 16 et 17 du 1er rang d'Aumond, les parties suivantes exceptées ; Deux acres de terre avec un moulin à scie y érigé, la propriété du Dr Jean. Un acre de terre avec une maison y érigée, la propriété du Dr Comeau. Un acre de terre avec un moulin à farine y érigé, la propriété d'Arsène Gust. Un acre de terre avec une maison y érigée, la propriété d'Arsène Daoust. Deux acres de terre avec une maison y érigée, la propriété de Madame Sid Simard. Un demi acre de terre avec un magasin y érigé, la propriété d'Arthur Roy. Un demi acre de terre avec une maison et un magasin y érigés, appartenant à Arthur Roy. Un acre de terre avec une maison et une boutique de forges y érigées, la propriété de Xavier Brosseau. Deux acres de terre, la propriété de l'église catholique.				
Joseph Cyr	No. 43, 44	4	200	13 70
Un acre de terre, au coin Sud-Est du lot No 44, appartenant à Joseph Landreville, Junior, est excepté.				
Municipalité du canton de Wright.				
William Thayer, junior	No. 15	8	100	4 49
Municipalité scolaire de Northfield et Wright. — Dans le canton de Wright.				
John Kelly	No. 27	7	100	13 25
Municipalité scolaire de Denholm et Bowman. — Dans le canton de Denholm.				
Paul Favreau	No. 38, 39	7	200	36 70
Municipalité des cantons unis de Bowman et Villeneuve—Dans Bowman				
W. J. McKenzie	No. 19	7	100	18 63
Municipalité du canton d'Eardley.				
Succession de Alex Bourgeois	N. E. No. 8	12	50	2 98
Wm. Powley	No. 17	12	200	7 90
do	No. 18	12	200	7 90
James Smiley	No. 19a., 19b.	12	200	16 40
do	No. 22b.	12	100	8 20
Edward Sully	No. 23a.	12	100	4 20
George Johnston	No. 17.	13	200	3 90
do	No. 18.	13	200	3 90
Godfroi Vallianh	No. 19.	13	200	11 90
do	No. 20a, 20b.	13	200	11 90
James Hendrican	Nord No. 27	13	100	2 70
Municipalité de la partie Sud du canton de Hull.				
Alex. McLelland	No. 29	7	200	13 01
Municipalité de Templeton-Est.				
John Lamb	Nos. 4, 5.	13	231	27 25
L. G. Routhier	No. 4b.	6	100	26 78
Veuve French	No. 8b.	1	6	5 05
Inconnu	No. 7b.	10	100	12 10
Veuve Jos. Brassard	No. 14a.	12	88	10 22
Municipalité de Templeton-Ouest.				
Justus Smith	No. 23a	9	100	15 73
Municipalité du canton de Portland—Dans Portland-Ouest.				
Benjamin Cooke	Nos. 2, 3.	2	40	14 71
Canadian Phosphate Co.	Nos. 3, 4.	7	200	45 60
do	Nos. 3, 4, 7, 8, 9.	8	500	79 20
do	Nos. 6, 7, 8.	9	300	31 60
do	No. 1	10	100	8 40
E. Hayes	Nos. 13, 14, 15.	2		13 17

Municipalité de la Paroisse de L'Ange Gardien.				
R. C. Hutton	Nos. 13 16, 13-18, 13 19	1		9 28
Municipalité du canton de Buckingham.				
D. McMillan	N.e 27.	12	200	33 04
Wm. Boileau	Parti du No. 11	12	92	13 33
D. & A. MacLaren	No. 13 13	1	189	23 97
Municipalité scolaire de Lochaber et Gore.				
Les heritiers Felix Forget	No. 6b.	5		8 78
Municipalité du canton de Ponsonby.				
Francois Roger	No. 29.	6		5 32
Thomas Kington	No. 38.	7		7 96
Municipalité des cantons unis de Suffolk et Addington—Dans Suffolk.				
Olivier Charlebois, fils	Parti du No. 18	2	50	12 17
Heritiers Gilbert Dinelle	No. 6	5	100	13 17
John Poupore	No. 14	5	100	13 41
Louis Mailard	No. 21.	5	100	15 13
Dans Addington.				
Jean-Baptiste Schmitt	Nos. 20, 21.	2	200	32 57
Municipalité du canton de Clyde.				
Ruben Weldon	Nos. 47, 48, 49, 50.	East River	217	21 62
Municipalité scolaire de Ste Angélique.				
Veuve N. Guindon	Nos. 2, 3, 4.	Grande Pres- qu'isle Front Cascades		25 15
Inconnu	No. 84. terrain de l'encagage			4 90
Maxime Lepage	No. 499.			7 73

Donné à Hull, ce 7e jour de Janvier A. D. 1897.  
**P. THOMAS DESJARDINS,**  
Secrétaire-Trésorier du Comté d'Ottawa.

### CARTES PROFESSIONNELLES. Les marchés d'Ottawa et de Hull

Voici l'état des prix des marchés :  
**MARCHÉ DE DÉTAIL.**

**FOIN**  
Foin No 1 la tonne... 10 00 à 10 00  
Foin No 2 la tonne... 9 00 à 9 50  
Foin pressé la tonne... 10 00 à 10 00  
Paille... 6 00 à 7 00  
Sarrazin le minot... 0 40 à 0 45  
Fèves la poche... 1 75 à 2 00  
Maïs... 0 00 à 0 65  
Pommes, le gallon... 0 10 à 0 10

**PEAUX**  
Peaux vertes No 1... 6 00 à 7 00  
" " " 2... 5 00 à 6 00  
" " " 3... 0 00 à 3 00  
Suif fondu la livre... 0 05 à 0 06

**VIANDES**  
Boeuf par 100 livres... 3 50 à 4 00  
Mouton... 0 06 à 0 08  
Veau... 0 05 à 0 07  
Porc par 100 livres... 5 00 à 5 25  
Saindoux... 0 10 à 0 11

**PRODUITS DU LA FERME**  
Les œufs sont peu chers, de 28 à 19 cents la doz. Du beurre en quantité, aussi à bon marché. Première qualité, 17 à 20c la livre.

**LÉGUMES**  
Betteraves la poche... 0 30 à 0 35  
Carottes " " " 0 25 à 0 30  
Panais " " " 0 25 à 0 30  
Navets " " " 0 25 à 0 30

**GRAINS ET FARINES**  
Patente... 5 25 à 5 50  
Américaine... 5 90 à 6 00  
Straight roller... 4 85 à 5 00  
Extra... 5 65 à 5 70  
Superfine... 4 50 à 5 00  
Forte de Boulangerie... 5 45 à 5 50  
" Américaine... 5 00 à 5 25

**VOLAILES ET GIBIERS**  
Oies la pièce... 0 50 à 0 75  
Poules le couple... 0 30 à 0 50  
Canard " " " 0 60 à 0 80  
Dindes " " " 1 50 à 2 50  
Poulets " " " 0 30 à 0 50  
Canards noir... 0 60 à 0 80  
Bécassines la doz... 3 00 à 3 25  
Pleviers la doz... 3 00 à 4 70  
Poules de prairies... 0 00 à 0 00  
Lièvres la paire... 0 05 à 0 10  
Cuouffeurs la pièce... 0 35 à 0 40  
Céleri la doz... 0 00 à 0 50  
Concombre... 0 00 à 0 40  
Laitue la doz... 0 15 à 0 00  
Ail la tresse... 0 30 à 0 40  
Cnoux la doz... 0 00 à 0 50  
Oignons la poche... 0 05 à 0 08  
" le gallon... 0 05 à 0 08

**B. MAJOR, AVOCAT.**  
Bloc Dorion, Rue Principale.

**F. FENBY AYLEN, AVOCAT.**  
N. 2 rue Principale, Bloc c Hull.

**M. McDOUGALL, C. R. AVOCAT.**  
En face du Palais de Justice, 224 Rue Principale Hull.

**G. C. WRIGHT, AVOCAT.**  
Rue Principale, Hull, Telephone No. 1173 Argent à Prêter.

**A. GOYETTE, AVOCAT.**  
No. 101 rue Principale, Hull.

**E. JUSSIER, B. A. Avocat, Procureur Notaire etc.**  
Bureaux: 569 Rue Sussex, coin de la Rue Rideau, Ottawa.  
Argent à prêter.

**H. CHATELAIN, AVOCAT.**  
569 Rue Sussex, Ottawa.  
Argent à prêter à des conditions avantageuses.

**T. DESJARDINS, NOTAIRE.**  
Secrétaire-Trésorier du Conseil du Comté  
148 Rue Principale, Hull

**N. TETREAU, NOTAIRE.**  
188 Rue Principale, Hull.

**D. R. G. NEIL M.D.**  
128 Rue Principale Hull.  
Consultation à toutes heures.

**GEORGE COX, GRAVEUR GRAPE.**  
No. 35 RUE METCALFE, OTTAWA.

**MAURICE CHEVALIER AVOCAT.**  
BUREAU: 154 rue Principale, Hull.  
RESIDENCE: Hotel Commercial, rue Langevin.

**JOS. BOURQUE ENTREPRENEUR.**  
Edifices Publics, Eglises, Couvents, Collèges, une spécialité.  
RUE ALMA, HULL, QUE.

**Viau et Lachance ENTREPRENEURS.**  
HULL, QUE.

**Ecurie de Louage.**  
No. 111 rue Principale (près de l'église Anglaise)  
voitures et voitures à louer de première classe.  
EDMOND MOQUIN, Prop.

# Atelier Typographique

DU

## SPECTATEUR

### 154 RUE PRINCIPALE

HULL, P. Q.

Impressions de toutes sortes exécutées avec soin et promptitude.

LETRES FUNERAIRES à une heure d'avis.  
CARTES d'AFFAIRES et CARTES de VISITE  
BLANCS de TOUTES SORTES

## JOBS! JOBS!

On exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrage en français, anglais, sur papier et toutes couleurs.....

TELS QUE :


Placards, Programmes, Circulaires, Affiches, Mémoires, Têtes de Compte, Lettres, Livres, Pamphlets, Factums, etc.

**SOUS LE PLUS COURT DELAI ET A PRIX TRES REDUITS.**

Les ordres par la malle ou autrement, recevront une stricte attention.

# LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU

MAISON FONDÉE EN 1860



Ottawa nous a vu naître un grand nombre de Pianos de diverses manières et d'Orgues fabriqués au Canada. Cette maison qui existe depuis près d'un demi siècle, est universellement reconnue par son bon Catalogue expédié sur demande. Accords et réparations faits à l'ordre.

Sole Importateurs des célèbres Pianos HARDMAN, New-York, MENDELSON, Toronto, GERRARD HEINTZMAN Co., Toronto, WORMWITH, Kingston

1637, rue Notre-Dame, Montréal. TELEPHONE 1527